

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTREAL, VENDREDI 9 AVRIL, 1897

No 6

2381... **MOYENNE DE 1896** ... 2381
ABONNÉS RÉGULIERS

Ça et là.

Nos rues sont dans l'état le plus pitoyable non seulement comme malpropreté mais tout autant comme voies praticables. Malpropres, certes elles le sont, principalement dans les endroits où elles devraient être le mieux tenues, nous voulons dire dans les endroits où a lieu le plus grand mouvement, la plus grande activité commerciale. On a nettoyé à fond — ce n'est pas un reproche que nous faisons — une partie des rues dépourvues de commerce et d'animation où résident les gros bonnets, mais on a laissé les autres avec leur boue infecte et noire dans laquelle pataugent hommes et chevaux ; il y a dans la rue St Paul, à différentes places, des mares de boue de près d'un pied d'épaisseur.

Le service de la voirie est généralement fait, à la fin de l'hiver, par le soleil qui, plus que le département des chemins, nous débarrasse des neiges et de la glace. Or le soleil donne peu ou pas sur la rue St Paul, on devrait l'aider un peu d'autant que la rue n'est pas en pente et ne permet pas l'écoulement des eaux chargées des immondices accumulées pendant tout l'hiver. Et dire que tout les ans, il faut répéter la même chose aux mêmes gens, aussi sourds une année que l'autre.

Quant à la superstructure de nos voies, nous n'en parlerons que pour mémoire, mais comme il disait vrai celui qui prétendait qu'avec nos échevins, on commençait d'abord par paver ; puis ensuite il fallait dé-paver pour la pose des conduites du gaz, puis repaver et re-dépaver pour les conduites d'eau ; repaver encore et re-redépaver pour les fils du téléphone ; etc... pour les rails des chars Urbains

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - EDITEURS-PROPRIETAIRES.

Chambre 401, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2347. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00

Canada et Etats-Unis, un an 1.50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT;

Montréal, Canada

La rue Notre-Dame nous montre aujourd'hui le plus beau résultat que puisse apporter un pareil régime ; c'est le plus beau casse-cou qu'on puisse rêver et bientôt on sera forcé d'en interdire l'accès aux voitures pour que la Ville n'ait pas trop de dommages-intérêts à payer en raison des accidents qui s'y produiront.

Qui va payer les réparations ? Les entrepreneurs de pavage, la Compagnie des chars Urbains, celle du Bell Téléphone ou la Ville ?

Que les échevins, surtout, ne répondent pas tous à la fois !

L'Hôtel de la monnaie La Chambre de Commerce, à la suite d'un mémoire qui lui a été présenté par l'un de ses membres, M. J. X. Perrault a émis le vœu de la création d'un Hôtel des Monnaies au Canada.

Nous avons dit, dans notre dernier numéro, ce que nous pensions du projet.

La Chambre de Commerce du District de Montréal est généralement mieux inspirée qu'elle ne l'a été en votant le projet qui lui a été présenté et qui, nous croyons l'avoir suffisamment démontré dans notre

dernier numéro, loin d'être une source de revenus pour le pays sera l'occasion, si le gouvernement lui donne suite—ce dont nous doutons fort—de dépenses improductives.

Nous voulons bien croire que, la Chambre de Commerce trop occupée par les nombreuses questions inscrites à son ordre du jour, n'a pas cru devoir discuter à fond le mémoire qui lui a été présenté.

Elle a eu un accès de courtoisie envers l'un de ses membres en prenant à la lettre tous les dires que contenait son mémoire.

La religion de la Chambre de Commerce a été surprise, car on fait miroiter à ses yeux des centaines de mille dollars de bénéfices à réaliser par le pays, de la main d'œuvre à donner à nos ouvriers, tandis qu'en allant au fond des choses on voit que forcément, la main d'œuvre sera nulle et que les profits à réaliser se traduiront par des pertes.

En quoi, un pays qui n'a pas besoin de \$100,000 de pièces de monnaie nouvelle par année peut-il trouver intérêt à construire un hôtel de monnaie coûteux ? Est-ce pour avoir la seule fiche de consolation de dire qu'il n'a pas besoin de recourir à autrui pour frapper sa propre monnaie ? c'est une pointe de vanité, alors ?

Pas autre chose, assurément. Eh bien ! nous prétendons que c'est une vanité trop chère dans les temps présents et que la Chambre de commerce, en lui donnant son haut appui moral a fait fausse route.

Il y a bien d'autres progrès à accomplir avant celui-là. La Chambre de Commerce le sait aussi bien et mieux que nous, aussi n'aurai-elle rien perdu à remettre à plus tard, alors qu'elle eût pu l'étudier à loisir, l'examen du mémoire auquel elle a si facilement accordé crédit.